

## Résumé

Dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, le nombre de créations d'entreprises continue de se redresser, et dans de nombreux pays, il est supérieur aux points hauts atteints avant la crise, ce qui laisse à penser que le mouvement de baisse séculaire des taux de création d'entreprises mis en évidence par certaines études serait en train de s'infléchir.

L'amélioration observée sur le front des faillites étaye les signes d'embellie concernant l'environnement des entreprises. À la fin de 2016, le nombre de faillites était revenu à son niveau d'avant la crise, voire en deçà, dans la plupart des pays. Et même dans les pays où le niveau des faillites demeurait plus élevé qu'en 2007, en particulier en Espagne, en Islande et en Italie, les évolutions observées au début de l'année 2017 commencent à laisser entrevoir des améliorations.

### Les services ont été un moteur important de création d'entreprises

Dans tous les pays de l'OCDE, les taux de création d'entreprises dans les services ont été plus élevés que dans l'industrie, contribuant à hauteur de deux tiers environ à l'ensemble des créations d'emplois imputables aux nouvelles entreprises en 2014. Néanmoins, dans la plupart des économies, les nouvelles entreprises industrielles ont représenté moins de 15 % des créations d'emplois. En outre, entre 2008 et 2014, l'emploi dans le secteur manufacturier a diminué dans tous les pays de l'OCDE sauf deux : le Luxembourg et l'Allemagne.

Les taux d'emploi se sont également redressés dans de nombreux pays et, dans la plupart, les petites et moyennes entreprises (PME), jeunes et anciennes, ont été le principal moteur de la croissance de l'emploi. Au sein du secteur manufacturier, la croissance de l'emploi dans les grandes entreprises de la zone euro, qui ont été moins durement touchées par la crise que les PME, est restée plus rapide que dans ces dernières. Aux États-Unis, ce sont les grandes entreprises du secteur des services qui ont tiré la croissance de l'emploi après la crise.

Les écarts de productivité entre grandes et petites entreprises varient considérablement suivant les pays et les secteurs. Le plus souvent, toutefois, les écarts de productivité sont nettement plus modestes dans le secteur des services que dans le secteur manufacturier. En règle générale, plus cet écart de productivité est important, plus l'écart de salaire l'est aussi (en Allemagne, par exemple, les salaires versés par les grandes entreprises étaient supérieurs de plus de 50 % à ceux payés par les entreprises de taille moyenne, et représentaient plus du double des salaires versés par les petites et micro-entreprises), ce qui signifie qu'une expansion des activités du secteur des services peut contribuer à resserrer la distribution des salaires dans l'ensemble de l'économie.

Renforcer l'entrepreneuriat dans le secteur des services pourrait également contribuer à la poursuite de la réduction des inégalités entre hommes et femmes, étant donné que les femmes sont représentées de manière disproportionnée dans les nouvelles entreprises de services. Au cours des dix dernières années, l'écart de proportion de travailleurs indépendants entre hommes et femmes s'est comblé dans la quasi-totalité des pays. Des disparités importantes subsistent néanmoins entre les sexes : dans les pays de l'OCDE, une femme sur dix ayant un emploi est une travailleuse indépendante, soit une proportion presque inférieure de moitié à celle des hommes (17 % des actifs occupés de sexe masculin étant des travailleurs indépendants).

### **Les écarts de salaire dans le secteur manufacturier se creusent dans de nombreux pays**

Dans un grand nombre de pays, la croissance de la productivité du travail après la crise dans les PME du secteur manufacturier a été plus lente que dans les grandes entreprises, ce qui a accentué les écarts de productivité antérieurs, en particulier en Allemagne, en Belgique, en Lettonie, en République slovaque et en République tchèque. De même, les écarts de salaire entre grandes et petites entreprises manufacturières se sont creusés dans tous les pays d'Europe de l'Est appartenant à l'OCDE – sauf en Pologne –, dans les États baltes, en Norvège et au Royaume-Uni entre 2008 et 2014.

### **Les outils numériques ont ouvert de nouvelles voies et de nouveaux marchés aux microentrepreneurs**

Le développement d'outils et de plateformes numériques abordables a offert aux microentreprises de nouvelles possibilités d'accéder aux marchés étrangers d'une façon qui aurait été précédemment inimaginable. De nouvelles données de l'enquête sur l'avenir des entreprises (Future of Business Survey), réalisée conjointement chaque mois par Facebook, l'OCDE et la Banque mondiale auprès de PME présentes sur internet, montrent que même les travailleurs pour leur propre compte (c'est-à-dire les travailleurs indépendants sans salarié) peuvent réaliser une part importante de leurs activités à l'exportation, en capitalisant sur les outils numériques, malgré la petite taille de leur entreprise. Deux entreprises exportatrices sur trois ont répondu que plus de la moitié de leur chiffre d'affaires international dépendait d'outils en ligne, et près de la moitié (45 %) ont indiqué que plus de 75 % de leur chiffre d'affaires international étaient tributaires d'outils en ligne.

Les données plus récentes de l'enquête sur l'avenir des entreprises confirment également les conclusions antérieures selon lesquelles les entreprises présentes à l'international sont plus confiantes quant à leur situation actuelle et à leurs perspectives futures d'activité, et qu'elles sont également plus susceptibles d'avoir des perspectives positives en matière de création d'emplois.

Cela vaut également pour les travailleurs pour leur propre compte qui sont présents à l'international. Cela dit, l'enquête révèle aussi que les grandes entreprises ont généralement une évaluation plus positive de leur situation que les petites entreprises. Cela tient à l'ampleur des difficultés auxquelles sont confrontées les microentreprises dans le cadre de la réalisation et du développement de leurs activités, qu'il s'agisse de se conformer à la réglementation, d'obtenir des financements, de recruter et de retenir des salariés qualifiés, ou encore de trouver des partenaires commerciaux.

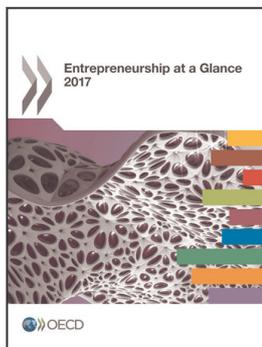
## L'émergence des « travailleurs à la demande »

Une tendance générale observée dans la plupart des pays réside dans l'augmentation du nombre de travailleurs indépendants ayant seulement une activité à temps partiel. Le travail indépendant à temps partiel a connu une progression considérable au cours des dix dernières années, ce qui tient en partie aux nouvelles possibilités offertes par l'émergence de l'« économie à la demande », c'est-à-dire par l'essor de formes d'emploi flexibles, qui complètent les emplois à temps plein ou s'y substituent. Si le travail à la tâche n'a en soi rien de nouveau (l'industrie du spectacle, par exemple, y a toujours eu recours), il est aujourd'hui offert et demandé par un groupe de personnes plus vaste et plus divers et couvre un éventail de services plus large que jamais auparavant.

L'émergence des travailleurs à la demande soulève de nouvelles questions sur l'opportunité d'utiliser la proportion de travailleurs indépendants ou leur nombre comme variable indicatrice de l'ampleur de l'entrepreneuriat, la relation entre économie à la demande et activité entrepreneuriale n'étant aucunement évidente. Les acteurs de l'économie à la demande peuvent, certes, être de petits entrepreneurs, mais nombre des travailleurs à la demande fournissent leurs services dans des conditions qui présentent de fortes similitudes avec la situation des salariés classiques, notamment en l'absence de risque entrepreneurial. Par ailleurs, la flexibilité associée au travail à la tâche contraste souvent avec l'emploi salarié classique, et peut encourager les entrepreneurs en herbe à réaliser leur projet de nouvelles activités tout en restant en mesure de subvenir à leurs besoins.

L'évaluation de la contribution à l'entrepreneuriat des travailleurs à la demande pose donc des problèmes de mesure, certains éléments laissant à penser que l'économie à la demande peut parfois réduire l'activité entrepreneuriale, en particulier lorsque les plateformes de services à la demande se substituent à un entrepreneuriat de qualité médiocre, au lieu de compléter un entrepreneuriat de haute qualité.

Nous nous attacherons à remédier à ces problèmes de mesure et à étudier les possibilités d'améliorer la disponibilité des données dans ce domaine dans le cadre de cette publication, qui vise de manière générale à offrir de meilleures données pour la mesure de l'entrepreneuriat. Les autres efforts déployés à cet égard consistent notamment à distinguer les nouvelles entreprises en fonction de leur contrôle capitalistique, de leur présence à l'international et de leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales, à élaborer de meilleures données sur les disparités entre hommes et femmes et aussi, de manière plus générale, à mettre en lumière les écueils à éviter et les réserves à prendre en compte sur le plan statistique pour l'utilisation des données sur l'entrepreneuriat.



Extrait de :  
**Entrepreneurship at a Glance 2017**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/entrepreneur\\_aag-2017-en](https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2018), « Résumé », dans *Entrepreneurship at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/entrepreneur\\_aag-2017-2-fr](https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-2-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).